

Alerte aux pollens de bouleau

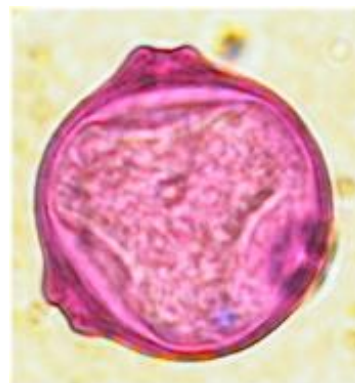


Le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) informe les allergiques aux pollens de bouleau que la saison débute cette semaine. À ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régné depuis le début de l'année, le modèle prévisionnel du partenariat RNSA-Météo France donne la date du 23 mars pour le premier jour où la concentration dans l'air de pollen de bouleau devrait être suffisante pour provoquer un risque d'allergie chez les personnes allergiques sur une grande moitié nord du pays (au nord d'une ligne Bordeaux-Grenoble). Les premiers pollens de bouleau sont déjà visibles sur nos capteurs depuis quelques jours !

De fin-mars à fin avril, on devrait donc retrouver les pollens de bouleau présents sur une grande partie du pays. Les concentrations seront fortes lors des belles journées ensoleillées. Durant cette période, les épisodes de pollution atmosphérique pourront exacerber les symptômes des allergiques. Seule la pluie et les gelées tardives donneront du répit aux allergiques mais attention car le répit sera de courte durée et dès que le soleil et les températures remonteront, les pollens seront de sortie.

Les bouleaux sont présents de façon naturelle sur le pourtour de nombreux bois et forêts, mais aussi plantés, à tort, dans de nombreux espaces verts, ronds-points, entrées de résidences etc. Ils sont facilement reconnaissables à leurs troncs blancs/brillants

avec des nuances de gris/noir. Ils font partie de la famille des Bétulacées et il existe des réactions allergiques croisées avec les fruits de la famille des Rosacées (pomme, pêche, cerise...). Les pollens de bouleau ont un potentiel allergisant fort provoquant chez les allergiques de nombreux symptômes oculaires, nasaux, et respiratoires. Les allergiques doivent suivre les traitements prescrits par leurs médecins généralistes et allergologues ou les consulter en cas de symptômes allergiques, suivre de près les prévisions polliniques et adopter les bons gestes pour réduire leur exposition aux pollens.



Le RNSA continuera de surveiller étroitement les niveaux de pollen de bouleau dans toute la France et fournira des mises à jour régulières sur l'évolution des risques d'allergies sur son site internet <https://pollens.fr/> pour vous aider à mieux gérer vos allergies printanières.

